



Mai 2007

L'EMPLOI ET LE REVENU EN

PERSPECTIVE

Jeux de hasard

- Les recettes nettes tirées des loteries, des appareils de loterie vidéo (ALV) et des casinos gérés par l'État ont augmenté, passant de 2,7 milliards de dollars en 1992 à 13,3 milliards en 2006¹.
- Les recettes nettes provenant des paris mutuels (courses de chevaux) ont chuté, passant de 532 millions de dollars à 387 millions au cours de la même période (1992 à 2006).
- En 2006, les loteries représentaient 25 % de toutes les recettes nettes tirées des jeux de hasard non caritatifs, les casinos, 33 %, les ALV, 23 %, tandis que les machines à sous ne faisant pas partie de casinos constituaient 19 % de celles-ci.
- Les recettes moyennes de jeu par personne de 18 ans et plus en 2005 allaient de 111 \$ dans les trois territoires à 750 \$ en Alberta, avec une moyenne nationale de 513 \$².
- Les travailleurs du secteur des jeux de hasard étaient plus susceptibles, comparativement à ceux des autres secteurs, d'être des femmes (54 % contre 47 %), d'être rémunérés à l'heure (79 % contre 65 %), de toucher un revenu inférieur (18 \$ l'heure comparativement à 20 \$) et de recevoir des pourboires (30 % contre 7 %).
- Le nombre d'emplois dans le secteur des jeux de hasard est passé de 11 000 en 1992 à 40 000 en 2006.
- Bien qu'une femme ou qu'un homme sur sept vivant seul ait déclaré dépenser de l'argent dans des casinos, des machines à sous ou des ALV, les hommes ont dépensé plus de trois fois la somme dépensée par les femmes — 1 396 \$ comparativement à 434 \$³.
- Le taux de participation aux jeux de hasard et les dépenses qui y sont liées ont progressé en fonction du revenu des ménages. Par exemple, 57 % des ménages ayant un revenu de moins de 20 000 \$ ont joué en 2005 et y ont consacré en moyenne 491 \$, tandis que les chiffres correspondants dans le cas des ménages touchant un revenu de 80 000 \$ ou plus étaient de 75 % et de 618 \$.

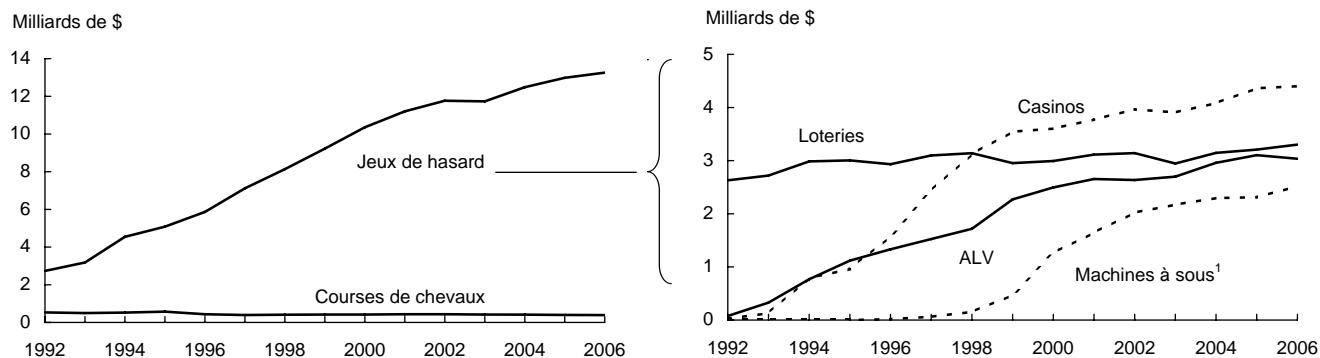
Pour plus de renseignements, on peut joindre Katherine Marshall, Division de l'analyse des enquêtes auprès des ménages et sur le travail, au 613-951-6890 ou à katherine.marshall@statcan.ca.



Statistique Canada
Statistics Canada

Canada

Les recettes nettes tirées des jeux de hasard gérés par l'État ont constamment augmenté.



1 Il s'agit de celles qui se trouvent à l'extérieur des casinos gérés par l'État.
Source : Comptes nationaux

Recettes et bénéfices liés aux jeux de hasard

	Recettes tirées des jeux de hasard ¹		Bénéfices tirés des jeux de hasard ²		Proportion des recettes totales ³		Recettes par personne (18 ans et plus) ⁴	
	1992	2005	1992	2005	1992	2005	1992	2005
	millions de \$ (courants)				%		\$	
Canada	2 734	12 984	1 680	7 101	1,9	5,5	128	513
Terre-Neuve-et-Labrador	80	205	42	109	2,3	5,2	189	496
Île-du-Prince-Édouard	20	37	7	15	2,7	3,4	209	344
Nouvelle-Écosse	125	362	72	169	2,8	5,4	180	485
Nouveau-Brunswick	117	211	49	117	2,7	3,5	209	351
Québec	693	2 961	472	1 618	1,8	4,9	128	489
Ontario	853	4 745	529	2 016	1,9	6,0	106	485
Manitoba	153	556	105	318	2,5	5,9	186	623
Saskatchewan	62	490	39	311	1,1	5,6	86	653
Alberta	225	1 882	125	1 513	1,6	6,3	118	750
Colombie-Britannique	403	1 528	239	909	2,2	5,1	153	450
Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	5	8	1	6	0,3	0,3	82	111

1 Total de l'argent parié dans les loteries gérées par l'État, les casinos et les ALV, moins les prix et les lots.

2 Recettes nettes des gouvernements provinciaux provenant des recettes de jeu totales, moins les frais d'exploitation et les autres frais (voir Sources des données et définitions).

3 Le calcul de la proportion des recettes totales pour 2005 se base sur les recettes tirées des jeux de hasard de 2005 et sur les recettes provinciales totales de 2004. Les chiffres des recettes provinciales pour 2005 seront disponibles à l'automne 2007.

4 Personnes de 18 ans et plus, puisqu'il s'agit de l'âge légal pour participer aux jeux de hasard dans la plupart des provinces.

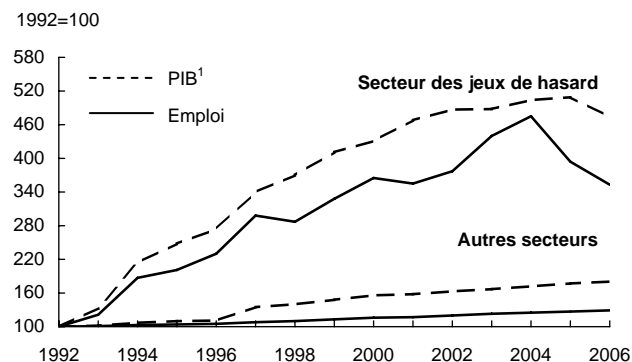
Sources : Comptes nationaux, Division des institutions publiques (statistiques de gestion financière) et estimations postcensitaires de la population

Caractéristiques des travailleurs

	Jeux de hasard		Autres	
	1992	2006	1992	2006
	en milliers			
Total des travailleurs	11	40	12 720	16 444
	%			
Sexe				
Hommes	35	46	55	53
Femmes	65	54	45	47
Âge				
15 à 34	57	40	45	37
35 ans et plus	43	60	55	63
Scolarité				
Diplôme d'études secondaires ou moins	66	50	57	42
Certificat ou diplôme d'études post-secondaires	21	36	27	35
Diplôme universitaire	13	14	16	23
Régime de travail				
Temps plein	60	84	81	82
Temps partiel	40	16	19	18
Provinces				
Provinces de l'Atlantique	8	4	7	7
Québec	F	13	24	23
Ontario	28	46	39	39
Provinces des Prairies	30	19	17	18
Colombie-Britannique	25	19	13	13
Catégorie de travailleurs				
Employés	99	99	85	85
Travailleurs autonomes	F	F	15	15

Source : Enquête sur la population active

Le secteur des jeux de hasard a dépassé les autres secteurs.



1 Le prix (prix de base) des biens et des services produits. Le PIB propre au secteur des jeux de hasard se rapporte strictement aux activités comportant des paris, par exemple, les ventes de billets de loterie ou celles générées par les ALV ainsi que les paris aux casinos. Les autres retombées économiques reliées au secteur, comme celles touchant l'hôtellerie, la restauration, les services de sécurité, l'entretien des édifices et de l'équipement, ne sont pas incluses.

Sources : Enquête sur la population active et Comptes nationaux

Caractéristiques des emplois

	Jeux de hasard		Autres	
	1997	2006	1997	2006
	en milliers			
Employés¹	33	40	11 323	13 947
	%			
Syndiqués ²	29	26	34	32
Non syndiqués	71	74	66	68
Emploi permanent	91	92	89	87
Emploi temporaire	9	8	11	13
Recevant habituellement des pourboires	27	30	7	7
Pas de pourboires	73	70	93	93
Rémunérés à l'heure	80	79	61	65
Non rémunérés à l'heure	20	21	39	35
Gains horaires moyens³	\$			
Hommes, temps plein	13,51	20,37	17,83	22,44
Femmes, temps plein	13,04	17,40	14,79	19,20

1 Des questions plus détaillées sur les employés ont été incorporées à la suite du remaniement de l'Enquête sur la population active en 1997.

2 Comprend les personnes non syndiquées mais dont l'emploi est assujéti à une convention collective.

3 Comprend les pourboires et les commissions.

Source : Enquête sur la population active

Dépenses des ménages consacrées aux jeux de hasard

	Au moins un jeu de hasard		Loteries d'État		Autres loteries, tombolas, etc.		Casinos, machines à sous et ALV		Bingos	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Ensemble des ménages										
2000	492	74	245	64	84	31	546	21	743	9
2001	513	72	257	62	98	30	554	20	815	9
2002	570	73	263	63	129	30	679	21	905	8
2003	506	74	243	66	96	29	670	19	799	8
2004	514	71	265	61	101	28	664	19	805	6
2005	549	69	254	61	142	27	720	18	963	6
Ménages ne comptant qu'une personne¹										
Hommes	534	61	218	51	256	19	842	14	829	6
18 à 44	763	61	297	54	573	17	1 396	14	487	3
45 à 64	771	59	208	51	147	15	1 848	17	733	1
65 ans et plus	881	66	317	61	1 155	20	1 154	13	238	2
Femmes	512	58	446	48	124	15	275	10	563	7
18 à 44	369	61	155	49	64	20	434	14	906	8
45 à 64	322	61	109	50	53	27	259	14	2 263	4
65 ans et plus	316	65	151	54	62	20	562	12	599	8
	435	58	187	45	76	16	466	15	769	11
Ensemble des ménages										
Terre-Neuve-et-Labrador	487	68	268	59	87	35	544	8	751	13
Île-du-Prince-Édouard	513	71	266	53	93	45	415	13	1 223	10
Nouvelle-Écosse	620	74	278	62	85	41	1 164	16	691	10
Nouveau-Brunswick	451	70	256	62	70	37	327	11	1 001	10
Québec	428	73	243	68	253	15	559	13	553	6
Ontario	603	68	266	59	128	27	654	21	1 298	6
Manitoba	676	69	266	54	71	34	990	22	833	10
Saskatchewan	517	73	230	58	100	48	693	24	457	6
Alberta	576	66	225	53	150	38	817	18	1 114	6
Colombie-Britannique	608	68	258	60	146	26	964	19	968	4
Revenu après impôt										
Moins de 20 000 \$	491	57	190	47	77	12	840	11	899	10
20 000 \$ à 39 999 \$	539	66	244	58	228	20	673	15	1 044	7
40 000 \$ à 59 999 \$	527	73	262	65	111	29	576	19	1 314	6
60 000 \$ à 79 999 \$	555	74	285	65	104	34	738	20	783	6
80 000 \$ et plus	618	75	270	65	148	39	836	24	578	5

1 L'étude des ménages ne comptant qu'une personne permet l'examen des caractéristiques individuelles. Les données renvoient aux personnes de 18 ans et plus, car il s'agit de l'âge légal pour participer aux jeux de hasard dans la plupart des provinces.

Nota : Les dépenses sont celles des ménages ayant des dépenses. Les chiffres se rapportent à l'année 2005, sauf indication contraire.

Source : Enquête sur les dépenses des ménages

Sources des données et définitions

Enquête sur la population active : enquête-ménage mensuelle qui recueille de l'information sur l'activité sur le marché du travail ainsi que sur la classification détaillée des professions et des industries concernant les personnes de 15 ans et plus.

Comptes nationaux : le programme relatif aux Comptes des revenus et des dépenses (CRD) trimestriels est un des multiples programmes constituant le Système de comptabilité nationale. Les CRD présentent de façon détaillée les comptes de revenus et de dépenses annuels et trimestriels pour tous les secteurs de l'économie canadienne, notamment les ménages, les entreprises, les gouvernements et les non-résidents.

Enquête sur les dépenses des ménages : enquête annuelle instituée en 1997 et qui a remplacé l'Enquête sur les dépenses des familles et l'Enquête sur l'équipement ménager. Elle recueille des données sur les dépenses, le revenu, l'équipement ménager et d'autres caractéristiques propres aux familles et aux particuliers vivant dans des ménages privés.

Secteur des jeux de hasard : ce secteur inclut les établissements qui servent principalement à des installations de jeux de hasard comme les casinos, les bingos et les appareils de loterie vidéo, ou qui offrent des services de jeux de hasard tels que les loteries et les paris hors hippodromes. Les courses de chevaux ainsi que les hôtels, les bars et les restaurants qui ont des casinos ou des appareils de jeu sur les lieux sont exclus.

Bénéfices tirés des jeux de hasard : recettes nettes des loteries, des casinos et des ALV gérés par les gouvernements provinciaux et territoriaux, après déduction des prix et des lots, des frais d'exploitation (salaires et traitements compris), des paiements au gouvernement fédéral et des autres frais généraux.

Recettes tirées des jeux de hasard : ensemble des recettes provenant des loteries, des casinos et des ALV gérés par les gouvernements provinciaux et territoriaux, moins les prix et les lots. Les recettes de jeu provenant des organismes caritatifs et destinées à ces derniers de même que les recettes provenant des réserves indiennes sont exclues.

Casino d'État : casino commercial géré par le gouvernement. Les permis, les licences et les règlements des casinos, qu'ils soient gérés par des organismes caritatifs ou par l'État, varient selon la province. Les casinos d'État, maintenant légalisés dans plusieurs provinces, diffèrent également selon le degré de participation publique et privée à leurs opérations et à leur gestion. Certains casinos d'État sont gérés entièrement comme des sociétés d'État, alors que d'autres sous-traitent certaines opérations — par exemple, l'entretien, la gestion ou les services — au secteur privé.

Appareil de loterie vidéo (ALV) : jeu de hasard électronique autonome à encaissement automatique. Les lots sont payés par un système d'encaissement informatisé, contrairement aux lots instantanés en argent obtenus des machines à sous. Les ALV sont gérés par les sociétés de loterie provinciales.

Dépenses des ménages consacrées à tous les jeux de hasard selon la catégorie de revenu, 2005

	Dépenses moyennes		Pourcentage déclarant	% d'argent consacré au jeu par rapport au revenu total	
	Tous les ménages	Ménages déclarants		Tous les ménages	Ménages déclarants
	\$	\$	%	%	%
Revenu après impôt	380	549	69	0,6	0,8
Moins de 20 000 \$	277	491	57	2,0	3,6
20 000 \$ à 39 999 \$	358	539	66	1,2	1,8
40 000 \$ à 59 999 \$	383	527	73	0,8	1,1
60 000 \$ à 79 999 \$	412	555	74	0,6	0,8
80 000 \$ et plus	465	618	75	0,4	0,5

Source : Enquête sur les dépenses des ménages

Notes

1 Se rapporte au total de l'argent parié aux loteries non caritatives, aux casinos et aux ALV, moins les prix et les lots.

2 L'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM) et le classement des dépenses provinciales selon les Comptes nationaux diffèrent, en partie parce que l'EDM comprend les jeux de hasard caritatifs et non caritatifs.

3 Les dépenses ne tiennent pas compte des gains de jeu. Aussi, les sommes déclarées par les ménages relativement aux jeux de hasard sont constamment inférieures aux sommes réelles. Par exemple, des comparaisons avec les données des sociétés de loterie ont démontré que la sous-déclaration des ménages quant aux achats de billets de loterie dépasse les 50 %.